canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle

DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Voie passerelle

Séance d'information du 7 janvier 2026

12.01.2026

GypAd

1. Quoi, pour quoi et pour qui ?
2. Modalités d’organisation
3. Contenus
4. Examen(s)
5. Organisation des études
6. Inscriptions
7. En conclusion

canton de Vaud

1. Quoi, pour quoi et pour qui ?

VOIE PASSERELLE

de la maturité professionnelle ou spécialisée

vers

les Hautes écoles universitaires et polytechniques suisses

GypAd

2. Modalités d'organisation

- Sur le site du Gymnase de Crissier
- 20 périodes hebdomadaires sur toute l'année scolaire.
- Horaires possibles
  - En fin de matinée
  - En début d'après-midi
  - En fin de journée

  5 périodes à la suite ou avec 1 période de pause au maximum pour les matinée et début d'après-midi

  Le respect du choix d'horaire ne peut être assuré.
- 2 tentatives possibles
  - Inscription **automatique** à la session d'examens de juin.
  - Session de rattrapage **automatique en août de la même année** en cas d'échec en juin.

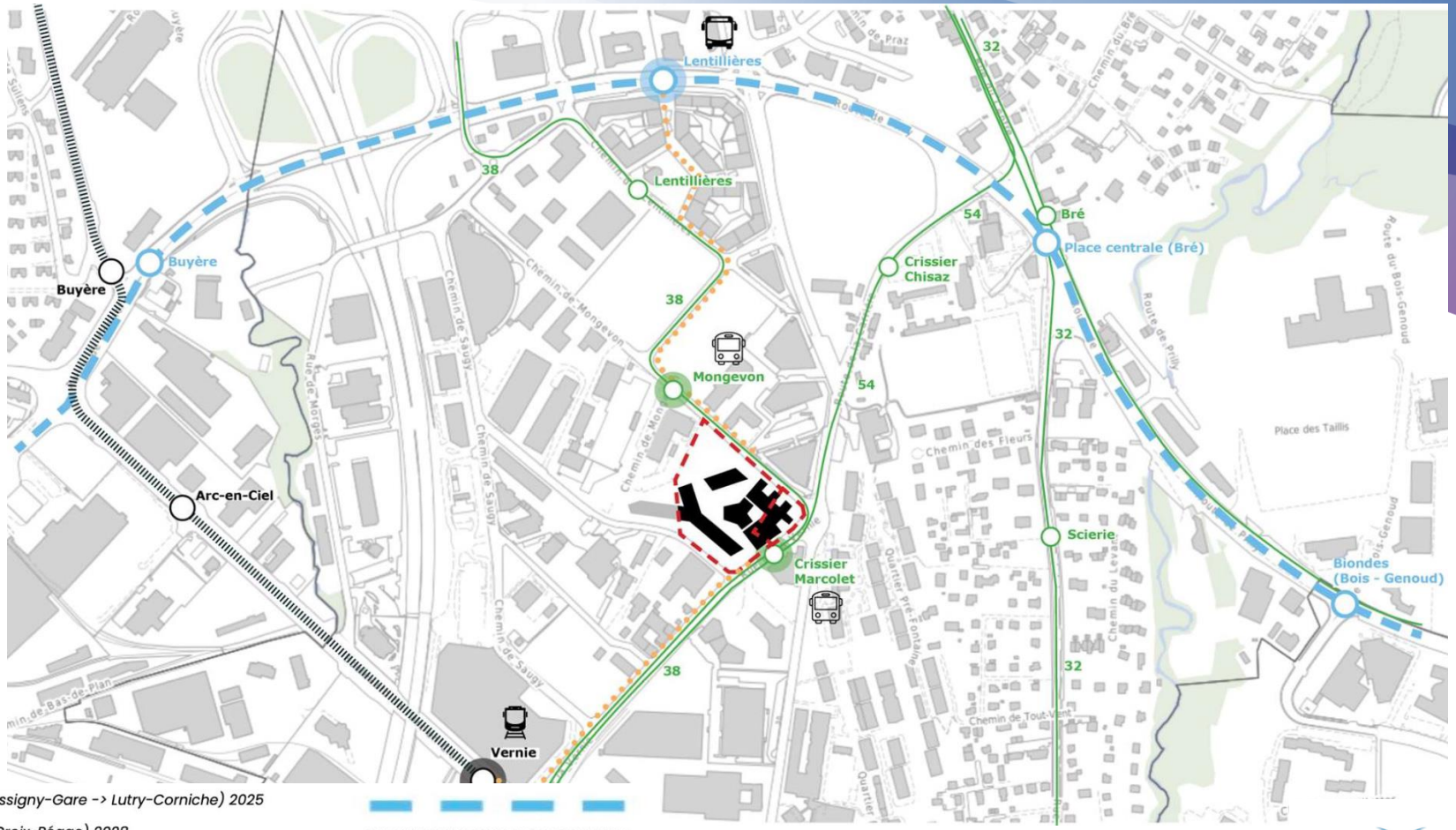

Bus Haute Niveau Service {Bussigny-Gare -> Lutry-Corniche) 2025

Tramway (Lausanne-Flon -> Croix-Péage) 2028

BUS : Renens VD, gare nord - Crissier, Closalet) + (Ligne 54 : Renens VO - Cheseaux-sur-Lausanne)

Itinéraire piéton

canton de Vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

3. Contenus

- 5 disciplines ou domaines
  - **Français** (3 périodes/semaine)
  - **Mathématiques** (4 périodes/semaine)
  - **Langue seconde** (allemand, anglais ou italien) (3 périodes/semaine)
  - **Sciences expérimentales** (biologie, chimie, physique) (3x2 périodes/semaine)
  - **Sciences humaines** (géographie, histoire) (2x2 périodes/semaine)
- Contenus fixés par la Commission suisse de maturité (CSM)et disponibles sur Internet du SEFRI. https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/maturite/maturite-gymnasiale/passerelle.html.
- Niveau « standard » de l'Ecole de maturité.

GypAd

4. Examen(s)

- Modalités
  - *Français* : écrit (4 heures) et oral (15 min. avec 15 min. de prép.)
  - *Mathématiques* : écrit (3 heures) et oral (15 min. sans préparation)
  - *Langue seconde* : écrit (3 heures) et oral (15 min. avec 15 min. de prép.)
  - *Sciences expérimentales* : 3 écrits de 80 minutes chacun
  - *Sciences humaines* : 2 écrits de 120 minutes chacun
- Conditions de réussite

  Sur la base de cinq notes finales (français, maths, langue 2, sci. exp., sci. hum.)
  - total de 20 points au minimum ;
  - au maximum deux notes finales insuffisantes;
  - aucune note finale inférieure à 2.

  PAS DE CAS LIMITE. En cas de rattrapages, **toutes les disciplines ou domaines dont la note finale est inférieure à 5 doivent être rattrapées.**

5. Organisation des études

- **Dégager du temps :**
  - Au moins **doubler** le temps de cours (→ 40p./semaine).
  - Activité professionnelle ou annexe au-delà de 60% (grand maximum) **pas envisageable.**
  - Pour se présenter aux examens, **un taux de présence de 75% min. est demandé !**
- Sens de l'autonomie et de l'organisation
  - Savoir être **proactif** (l'examen se prépare dès la semaine 1).
  - Approfondir ce qui est vu en classe.
  - Être organisé·e et autonome.

  → Avoir en vue que cet examen prépare à l'université et les EPF !

6. Inscriptions

- Inscriptions ouvertes du

1er décembre 2025 au 31 janvier 2026.

- Inscriptions hors délais acceptées dans la limite des places disponibles.
- Inscription(dès le 1.12.25) sur www.gypad.ch. Suivre la marche à suivre.
- **Le titre MS et MP (l'attestation ne suffit pas) doit être fourni au plus tard à la rentrée**. Sans cela, désinscription.

7. En conclusion

La voie passerelle :

- Pas une « suite logique » de la MP ou de la MS.
- Une formation difficile et exigeante (gros investissement personnel).
- L'inscription doit s'appuyer sur un projet clair, une motivation forte et de bonnes compétences académiques.
- Une magnifique opportunité (mais pas la seule! → *cf.* préalables du GYS : https://gymnasedusoir.ch/) de rejoindre le monde universitaire. Il se peut aussi que certain·e·s ont déjà un titre ou un parcours qui permette l'entrée vers les universités. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec le service d'orientation scolaire et professionnelle.

Les Hautes écoles universitaires ne sont pas les seules voies dignes d'intérêt pour « aller plus loin » dans sa formation professionnelle !

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Questions ?

Direction générale de l'enseignement postobligatoire
Rue Saint-Martin 26, 1014 Lausanne
www.vd.ch/dgep | 021 316 63 04 | info.dgep@vd.ch